

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le sept juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 28 juin 2022 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Emile BUCH.

Délibération n° 99-22

Présents :

SAVIGNON Joseph	ROSSOGLIO Dominique	CURT Jean-Pierre
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	GIRAUD Murielle
SIAUD Alain	BONNIER Eric	CASSAGNE Thierry
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	BALME Eric
BONOMI Jean-Pierre	CIOT Xavier	VIALANEIX Nicolas
BOUVIER Bernard	FAYARD Adeline	GRAND Florence
FAURE Philippe	GIRARDOT Frédéric	PERRIN Gilda
CHATTARD Arnaud	TRAPANI Mary	BATTISTEL Marie-Noëlle
PREVOT Fabienne	GIACOMETTI Geneviève	LE TRAOU Dominique
BRUGNERA Jean-Michel	GARCIA Bernadette	PONCET Denis
GERBI Franck	LUC Alain	BALMET Lucie
ROBERT Philippe	GRIET Bernard	BUCH Emile
MASLO Raymond	SAURAT Coraline	MAUGIRON Frédéric
ROSSI Angélique	LANEYRIE Jean-Marc	BARTHELEMI Maryse
ANGIARI Odile	TURC Sylvain	ROUSSET Alain
	STUTZ Anne	RAVANAT Eric

Absents excusés représentés : FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique) ; DURAND Bernard (pouvoir à CIOT Xavier) ; DECHAUX Marie-Claire (pouvoir à TRAPANI Mary) ; BRUN Sylvie (pouvoir à FAYARD Adeline) ; LAURENS Patrick (pouvoir à BONNIER Eric) ; MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à GIRARDOT Frédéric) ; PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine) ; MULYK Fabien (pouvoir à GONNORD Franck).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	47
Nombre de pouvoirs :	08
Nombre de délégués votants :	55

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX DU SIEGE DE LA CCM : DEMANDE DE SUBVENTION CAF DE L'ISERE

Vu la délibération n° 59-22,

En séance le 31 mars 2022, le conseil communautaire a acté le programme de travaux phase 1 de réhabilitation du siège.

Des travaux consistent à déménager le service enfance-jeunesse (relais petite enfance, service jeunesse ...) du R1 au rez-de-chaussée pour faciliter l'accessibilité et disposer d'un espace plus adapté aux nouvelles missions.

Pour ce faire, l'Intercommunalité peut prétendre à une aide financière de la CAF de l'Isère.

Le montant des travaux s'élève à 207 500 €, montant issu de l'extrapolation du montant phase 1 de 632 000 €.

L'aide financière de la CAF de l'Isère est établie sur un taux de 50% d'aide sur la base d'un plafond de travaux de 100 000 €. A cela, la Communauté de Communes de la Matheysine peut solliciter une aide complémentaire exceptionnelle au regard des engagements pris sur les questions jeunesse -petite enfance.

Dépenses réhabilitation siège – assiette installation petite enfance-jeunesse en RDC – création espace dédié – amélioration accessibilité...	207 500 €
Recettes attendues sur assiette travaux petite enfance jeunesse	207 500 €
Région Contrat régional	82 800 €
CAF Isère droit commun	50 000 €
CAF Isère subvention exceptionnelle	30 000 €
CCM autofinancement	44 700 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **SOLLICITE** l'aide financière la plus élevée possible auprès de la CAF de l'Isère sur le dispositif de droit commun ;
- ➔ **SOLLICITE** une aide financière la plus élevée possible auprès de la CAF de l'Isère à titre exceptionnel au regard des engagements forts pris par l'Intercommunalité sur les questions jeunesse – petite enfance ;
- ➔ **AUTORISE** Mme la Présidente à engager les démarches nécessaires et signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme, le 7 juillet 2022,

La Présidente,

Coraline SAURAT

Date d'envoi à la Préfecture : 08/07/2022

Date d'affichage - publication : 08/07/2022

Certifié rendu exécutoire : 08/07/2022

La Présidente,

Coraline SAURAT

